

DOSSIER d’appel d’offres ouvert National pour le recrutement d’un consultant chargé de faire l’étude de base du Projet TWUZUZANYE – Programme d’appui à LA RESILIENCE AU BURUNDI-2EME PHASE

**Réf : N° CORDAID-BDI-201340/2025/009**

**Date de publication : le 17/03/2025.**

**Avis d’appel d’offres ouvert National**

1. **Contexte**

Le consortium, composé par CORDAID (chef de file), WeWorld-GVC , Welt Hunger Hilfe (WHH) met en œuvre le projet TWUZUZANYE du Programme Résilience 2**.** Ce projeta pour but de renforcer la résilience des populations rurales du Burundi face aux chocs et aux conditions adverses dans les provinces de Cankuzo (5 communes) et Ruyigi (3 communes). Il est financé par l’Union Européenne. Une partie des sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer l’étude de base.

C’est dans ce cadre que CORDAID Burundi voudrait procéder au recrutement d’un consultant pour faire une étude de base de ce projet.

1. **Conditions de participation**

Le marché est ouvert à égalité de conditions à toute personne physique ou morale jouissant des capacités légales, financières et techniques suffisantes

1. **Consultation du dossier d’appel d’offres**

Pour les soumissionnaires intéressés, le Dossier d’Appel d’Offre (DAO) pourra être consulté sur les sites : [**https://www.intercontactservices.com**](https://www.intercontactservices.com)et [**https://www.burundijobs.bi**](https://www.burundijobs.bi)à partir du **17/3/2025 et dans le journal le Renouveau du 18/03/2025.**

Toute question administrative et technique concernant le présent appel d’offres devra être adressée par écrit à l’adresse électronique suivante : [Burundi.Office@cordaid.org](mailto:Burundi.Office@cordaid.org) avec mention de la référence de publication.

1. **Date limite de dépôt des offres**

Les offres sous pli fermé devront être déposées à la réception de Cordaid Burundi, sis Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV, No 8 au plus tard **le 10/04/2025 à 10 h00, heure de Bujumbura.**

**POUR CORDAID BURUNDI**

Leentje Janna van Ooijen Directrice Cluster BDI/RDC

DOSSIER d’appel d’offres ouvert National pour le recrutement d’un consultant chargé de faire l’étude de base du Projet TWUZUZANYE – Programme d’appui à LA RESILIENCE AU BURUNDI-2EME PHASE

**Réf : N° CORDAID-BDI-201340/2025/009**

**Date de publication : le 17/03/2025.**

1. **INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Les présentes instructions aux soumissionnaires définissent les règles de soumission, de sélection et de mise en œuvre des actions dans le cadre du présent appel d'offres.

1. **Conditions de participation**
   1. Le présent marché est ouvert à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ressortissantes de l’un des États membres de l’Union européenne ou de l’un des pays, territoires ou régions expressément éligibles au titre du règlement/de l’acte de base applicable régissant les règles d’éligibilité à la subvention, conformément à l’annexe a2a1 qu’à toutes les personnes morales (qu’elles participent à titre individuel ou dans le cadre d’un groupement – consortium – de soumissionnaires) qui y sont effectivement établies et possédant les capacités techniques, conditions juridiques et les capacités financières nécessaires à l’exécution de ce marché. Les soumissionnaires doivent indiquer leur nationalité dans leur offre. 
   2. Ne peuvent participer au présent appel d'offres ni être attributaires d'un marché les personnes physiques ou les entités légales :

* Qui n’ont pas acquitté les droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit, ou à défaut, ne peuvent justifier par un document de l’Administration concernée du respect de leurs obligations en matière fiscale et sociale.
* est en faillite ou en voie de liquidation ou cessent ses activités, font l'objet d'une administration judiciaire, d'une mise sous séquestre ou dans une situation analogue
* Les personnes physiques ou morales qui se trouvent dans une situation visée à la section 2.4.1 du PRAG (mesures restrictives de l’UE) <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>
  1. Le soumissionnaire est appelé à signer le formulaire de déclaration pour les candidats et soumissionnaires(Annexe2). Ces déclarations doivent être soumises par tous les membres d’une entreprise commune/d’un consortium, par tout sous-traitant et par toute entité pourvoyeuse de capacités. Les soumissionnaires qui se sont rendus coupables de fausses déclarations peuvent en outre être frappés de sanctions financières et d’exclusion, conformément au règlement financier en vigueur. Leur offre sera considérée comme irrégulière.
  2. Les situations d’exclusion visées ci-dessus s’appliquent aussi à tous les membres d’une entreprise commune/d’un consortium, à tous les sous-traitants et à tous les fournisseurs des soumissionnaires, ainsi qu’à toutes les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire a recours pour les critères de sélection
  3. Pour être admis à participer au présent appel d’offres, les soumissionnaires doivent apporter la preuve, à la satisfaction du pouvoir adjudicateur, qu’ils remplissent les conditions juridiques, techniques et financières requises et qu’ils ont les moyens nécessaires pour exécuter le marché d’une manière effective.

1. **Validité des offres**

# Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date dépôt des offres.

# Dans des circonstances exceptionnelles, avant l’expiration du délai initial de validité des offres, Cordaid Burundi pourra demander par écrit aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité pour une durée additionnelle déterminée.

# Les soumissionnaires qui accepteront de prolonger la période de validité de leur offre ne seront pas autorisés à modifier leur offre.

# **Monnaie**

# La monnaie de soumission est le franc burundais.

# **Langue des offres**

# Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur devront être rédigés en français.

# **Date et heure limites de dépôt des offres**

# Les offres devront être déposées à l’adresse de Cordaid Burundi sis au Quartier KIGOBE NORD, BOULEVARD MWAMBUTSA IV, N° 8, TEL. 22 21 01 99, au plus tard **le 10/04/2025 à 10h00.**

# Toute offre qui arrive au-delà du jour et de l’heure fixés pour la réception des offres ne sera pas considérée.

# Cordaid Burundi pourra, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif. Dans ce cas, tous ses droits et obligations ainsi que ceux des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

# **Présentation des offres**

# Les offres devront être soumises sous la forme d’un exemplaire original unique, portant la mention « original », et d’une copie portant la mention « copie » ;

# Les soumissionnaires placeront l’original et les copies de leurs offres dans des enveloppes séparées portant la mention « offre technique », et « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une seule enveloppe extérieure ;

# L’enveloppe extérieure devra :

* être adressées à Madame la Directrice du Cluster Burundi-RDC à l’adresse suivante : Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV. No 8, tel : 22 21 01 99 et porter la mention « Offre pour la consultance : Etude de base du Projet Résilience 2 - TWUZUZANYE» ;
* Être adressée à Madame Directrice Pays de Cordaid - Burundi à l’adresse indiquée au point 5.1. ;
* Porter les mots « **NE PAS OUVRIR AVANT LE** **10/04/2025 à 11h00 » ;**
* Porter le titre **« Offre pour la consultance : Etude de base du Projet Résilience 2 - TWUZUZANYE »** et le numéro de référence : **Réf : CORDAID-BDI-201340/2025/009.**

# Les enveloppes intérieures devront porter le nom et l’adresse du soumissionnaire ;

# Si l’enveloppe extérieure porte l’identité du soumissionnaire, Cordaid Burundi ne pourra garantir que l’offre a été remise anonymement et l’offre sera rejetée.

**NB : La mauvaise présentation de l’offre pourra entrainer le rejet de l’offre.**

1. **Propriété des offres**

# Le pouvoir adjudicateur conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre du présent appel d’offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

1. **Contenu des offres (Technique et financière)**

# **Offre technique**

L’offre technique doit comprendre les éléments suivants requis :

* Une lettre de manifestation d’intérêt avec mention de la disponibilité du prestataire ;
* Bref historique et descriptif des activités de la société (si personne morale)/ Consultant indépendant (si personne physique);
* Présentation de l’équipe qui interviendra sur la présente mission et répartition des responsabilités entre ses membres ;
* Une méthodologie de travail incluant le chronogramme détaillé avec les livrables à produire et les échéances correspondantes ainsi que les outils de collecte des données ;
* Un curriculum vitae du/de la consultant (e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la mission (prouvées par des attestations de services rendus);
* La liste de références similaires de la société (Attestation des services rendus correspondante aux références présentées) ;
* Tout document prouvant l’expérience du prestataire dans la réalisation des études similaires (comme les attestations de services rendus) ;
* Une copie de NIF (exclusif) ;
* Une copie de l’attestation fiscale valide délivré par l’OBR pour les personnes morales (Exclusif).

Ces éléments doivent être soigneusement préparés et présentés de manière à démontrer la compétence à mener la mission avec rigueur et efficacité, en alignant précisément les méthodes proposées aux besoins et aux attentes du commanditaire.

# **Offre financière**

Elle devra comprendre le budget global (*taxes comprise*) et les autres frais nécessaires à la réalisation de la mission (*honoraires par jour, indemnités journalières incluant le transport ainsi que les consommables utilisées pour l’étude comme la papeterie, photocopies, reliure, etc*.) s’il y en a.

La proposition financière doit présenter séparément les impôts, droits (y compris cotisations de sécurité sociale), taxes et autres charges fiscales applicables en vertu de la législation en vigueur sur les consultants.

Toutefois, Cordaid se réserve le droit de Retenir, déclarer et payer à l’OBR les montants correspondant à l’IRE pour les consultants (personne morale et physique) qui ne présentent pas les attestations fiscales de soumission en cours de validité.

1. **Ouverture des offres**

# Les offres seront ouvertespar la commission désignée

# Les soumissionnaires qui le désirent peuvent être présents à l’ouverture des offresle même jour c’est-à-dire **le 10/04/2025 à partir de 11h30**

# Après l’ouverture des offres, aucune information relative à l’examen, à la clarification, à l’évaluation et à la comparaison des offres ni aucune recommandation concernant l’attribution du marché ne pourra être divulguée jusqu’à ce que le marché ait été attribué.

# Toute tentative d’un soumissionnaire visant à influencer le comité d’évaluation durant la procédure d’examen, de clarification, d’évaluation et de comparaison des offres, dans le but d’obtenir des informations sur le déroulement de la procédure ou d’influencer la décision du pouvoir adjudicateur quant à l’attribution du marché entraînera le rejet immédiat de son offre.

# Le pouvoir adjudicateur conservera toutes les offres reçues après la date limite de soumission indiquée dans l’avis de marché ou dans les présentes instructions. Le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de retard dans la transmission des offres. Les offres reçues hors délai seront rejetées et ne seront pas évaluées.

1. **Evaluation des offres**

# **Examen de la conformité administrative des offres** : Cette phase a pour objet de vérifier la conformité administrative des offres soumises. Si une offre n’est pas conforme sur le plan administratif, elle sera immédiatement rejetée et ne sera pas considérée pour les prochaines étapes de l’évaluation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères de conformité administrative** | **Oui** | **Non** |
| Une lettre de manifestation d’intérêt avec mention de la disponibilité du prestataire |  |  |
| Bref historique et descriptif des activités de la société (si personne morale) / Consultant indépendant (si personne physique); |  |  |
| Une copie du NIF |  |  |
| Une copie de l’attestation fiscale de l’OBR |  |  |

# **Qualification des offres**

* Le soumissionnaire sera qualifié sur base des informations décrites **au point 8** et selon les critères de qualification qui sont repris dans le tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de qualification** | **Maximum** |
| 1. Expérience de la société/consultant  : Expérience dans la réalisation d’études liées aux 4 domaines thématiques (SSR, Nutrition, Sécurité alimentaire, Réduction des risques de catastrophes) : (5 et plus=50 (12,5 pts par domaine et 5pts par expérience) ; moins de 5=0) | 50 |
| 2. Capacités du candidat (description détaillée des ressources alignées) | 30 |
| 3. La candidature (Expérience spécifique et expertise pertinente) est-elle concise et liée avec la mission (5 points par domaine) | 20 |
| **Total** | **100** |

* Les offres des candidats ayant obtenu 75 ou plus seront qualifiées et admises à l’évaluation technique ;

# **Examen de l’offre technique (pondération 80%):**

* À l’issue de l’analyse des offres jugées qualifiées, le comité d’évaluation procédera à l’évaluation technique qui sera notée sur 100 points suivant les critères d’évaluation repris dans le tableau suivant.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Maximum** |
| **Score total pour l’organisation et la méthodologie** | **60** |
| Compréhension des termes de références et des services à fournir | 20 |
| Approche méthodologique globale (note de compréhension de la mission, plan de travail (organisation des tâches) et du temps, adéquation des outils utilisés, | 40 |
| **Score total de la Qualification du personnel proposé** | **40** |
| **Consultant Principal :**   * Diplôme universitaire : Avoir au moins le niveau master en sciences sociales avec une bonne connaissance et expérience des méthodes de collecte des données quantitatives et qualitatives (master ou plus : **10 pts**, Licence/BAC3 : **7 pts**, inférieur au BAC3 :0) **10 points** * Expérience professionnelle dans la réalisation d’études liées aux 4 domaines thématiques du projet Résilience 2 (SSR, Nutrition, Sécurité alimentaire, Réduction des risques de catastrophes) : au moins **2 expériences** par domaine = **30 points** (3,75 point par référence thématique) | 40 |
| **Total** | **100** |

* La **note technique (NT)** minimum de qualification requise pour l’étape d’évaluation financière est de 75 points sur 100.
* Les propositions techniques recevant une note inférieure à 75 points seront rejetées et les plis contenant les propositions financières correspondantes seront retournés sans être ouverts

# **Évaluation de l’offre financière :**

* Pour évaluer une offre financière, Cordaid Burundi prendra en compte les éléments ci-après : Le prix de l’offre et les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques.
* L’évaluation sera faite sans tenir compte des impôts, droits, taxes et autres charges fiscales dus au titre de la législation du pays
* La note financière est basée sur le prix
* Les offres financières des soumissionnaires sélectionnés pour l’évaluation financières seront classées, et une **Note Financière (NF)** maximum de 100 points sera attribuée à l’offre la moins disante et proportionnellement aux autres :
  + **NF=** Offre financière la moins disante x100/offre financière du concurrent
  + La Note Générale **(NG)** du soumissionnaire sera calculée comme suit : **NG= 0,8NT + 0,2NF**

# **Comparaison des offres et attribution du marché**

* Après évaluations techniques et financière, les notes pondérées seront additionnées en vue de pouvoir faire la comparaison des offres sur base de la Note Générale.

L’offre économiquement la plus avantageuse sera celle dont la moyenne pondérale des notes issues de l’évaluation technique et financière est la plus élevée

1. **Notification de l’attribution**

# Cordaid Burundi informera simultanément et individuellement tous les soumissionnaires de la décision d’attribution avant l’expiration du délai de validité des offres.

# La notification restera administrative et n’engagera pas Cordaid Burundi avec le soumissionnaire.

# L’engagement définitif sera acté à la signature du contrat par les deux parties.

1. **Annulation de l’appel d’offres**

En cas d’annulation d’un appel d’offres, les soumissionnaires sont informés de cette annulation par le pouvoir adjudicateur.

# Cet appel d’offres pourra être annulé, par exemple si :

* L’appel à candidature est demeuré infructueux, c’est-à-dire lorsqu’aucune réponse valable n'a été reçue ;
* Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l’exécution normale du projet ;
* Toutes les offres acceptables sur le plan technique excèdent considérablement les ressources financières disponibles ;
* Une violation des obligations, des irrégularités ou une fraude ont été constatées au cours de la procédure, notamment si elles ont constitué une entrave à une concurrence loyale.

# Si l’appel d’offres est annulé avant la séance d’ouverture des offres, les enveloppes scellées seront renvoyées aux soumissionnaires sans avoir été ouvertes.

# Le pouvoir adjudicateur ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts de quelque nature que ce soit, y compris, sans que cela soit limitatif, une indemnisation pour manque à gagner, liés d'une quelconque manière à l’annulation d’un appel d’offres, même s’il a été informé de la possibilité d’un préjudice. La publication d’un avis de marché n’engage pas le pouvoir adjudicateur à exécuter le programme ou le projet annoncé

1. **Pénalités**

# En cas de dépassement des délais contractuels sans motif expressément exprimé et acceptable, Cordaid a le droit de faire usage d’une pénalité de 1/1000 par jour de retard de la valeur du montant.

# La pénalité sera déduite de la facture.

# Si le retard excède 15 jours Cordaid a le droit de résilier le contrat sans préavis.

1. **Lutte contre le financement du terrorisme**

# Le soumissionnaire certifie que ni elle, ni ses représentants/fournisseurs ne figurent actuellement sur la liste des parties volontairement exclues, inéligibles, suspendues ou récusée d'un(e) quelconque service ou agence gouvernemental(e) ;

# Le soumissionnaire certifie qu'elle se conforme à l'ensemble des lois qui interdisent les transactions ou aides apportées à un groupe terroriste et qu'elle ne fournit aucune assistance à des personnes ou entités soutenant le terrorisme ;

# Le soumissionnaire ne certifie qu’aucun des fonds reçus en vertu du présent marché n'est utilisé afin de venir en aide à des personnes ou entités associées au terrorisme ;

# Le soumissionnaire n’a pas le droit de fournir une assistance ou d'organiser, de gérer ou d'affecter une aide quelconque via des groupes militaires ou combattants ;

# Le soumissionnaire est tenu de signaler tout cas de détournement ou d'ingérence par un groupe armé, y compris une organisation terroriste ;

# Le soumissionnaire certifie qu'elle ne figure pas sur la liste du Comité du Conseil de sécurité des Nations Unies créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list>;

# Le soumissionnaire consent à informer Cordaid immédiatement en cas de violation de ces dispositions ;

# Si Cordaid a autorisé Le soumissionnaire à sous-traiter, les dispositions du présent article seront intégrées à tous les contrats de sous-traitance conclus par le soumissionnaire en vertu du présent marché.

1. **Signalement des cas de mauvaise conduite ou de fraude**

Si vous êtes victime, témoin ou suspect d’une fraude, veuillez signaler votre cas en utilisant l’une des options suivantes :

* Téléphone +257 22 21 01 99
* Courriel : [jolien.vanooijen@cordaid.org](mailto:jolien.vanooijen@cordaid.org) et/ ou [integrity@cordaid.org](mailto:integrity@cordaid.org)

# **Termes de référence pour le recrutement d’un consultant chargé de faire l’étude de base du Projet TWUZUZANYE - Programme d’appui à la résilience au Burundi-2ème phase ».**

1. **Contexte**

Le projet **TWUZUZANYE** a pour but de renforcer la résilience des populations rurales du Burundi face aux chocs et aux conditions adverses dans les provinces de Cankuzo et Ruyigi avec un focus sur les ménages les plus vulnérables (y compris les déplacés et réfugiés) des huit communes d’interventions.

Le projet est financé par l’Union Européenne et est mis en œuvre par un consortium d’ONGE, composé par CORDAID (chef de file et qui se charge de la composante « santé ») et les codemandeurs : WW-GVC (composante « nutrition »), WHH (composante « agriculture et sécurité alimentaire) et CRB (composante « préparation aux catastrophes ») sur base des expériences et connaissances sectorielles dans les communes ciblées des provinces de Cankuzo et Ruyigi. En effet, 8 communes des provinces de Cankuzo (5 communes) et Ruyigi (3 communes) couvrant 4 districts sanitaires (DS Cankuzo et Murore en province Cankuzo, DS Gisuru et Kinyinya en province Ruyigi) dont les critères de vulnérabilité social, économique et environnemental ont été évalués plus élevés selon la zone du projet.

La réalisation de l’objectif du projet se passe à travers l'amélioration de l’accès aux services de santé sexuelle, reproductive, nutritionnelle et de traitement des urgences sanitaires (*Objectif spécifique 1*) et à travers la gestion plus rationnelle des terroirs et de leurs ressources naturelles et la prévention et réduction des risques (*Objectif spécifique 2*). Dans un effort de prévenir l'exacerbation des vulnérabilités, l’action vise à donner une réponse holistique aux personnes les plus vulnérables pour promouvoir un programme de développement local durable.

Il sera mis en œuvre à travers une logique d’intervention multisectorielle intégrée et complémentaire qui réponds aux besoins interdépendants dans les secteurs santé, nutrition, agriculture et sécurité alimentaire et préparation aux catastrophes caractérisant les ménages les plus vulnérables dans les zones d’'intervention. Un accent particulier sera porté sur la durabilité des interventions et sur la pérennisation de ses effets du projet.

**Les résultats attendus** sont respectivement, (1) l’amélioration de l’accès aux services d’appui en matière de santé sexuelle, reproductive et d’urgence sanitaire (produit 1.1 -CORDAID), le renforcement des capacités locales et nationales de prévention, dépistage et de prise en charge de la malnutrition (produit1.2 - WW-GVC), le renforcement des pratiques agricoles et pastorales durables facilitant l’autonomie alimentaire de qualité (produit 2.1 - WHH) ainsi que le renforcement des capacités locales et étatiques en matière de prévention, réduction et gestion des risques de catastrophes (produit 2.2 - CRB).

C’est dans ce cadre que CORDAID voudrait procéder au recrutement d’un consultant pour faire une étude de base de ce projet.

1. **Brève description du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs de l’action** | **Objectif général** : La résilience des populations rurales du Burundi face aux chocs et aux conditions adverses est renforcée.  **Objectifs spécifiques :**  **Objectif spécifique (effet attendu) 1 :**  L’accès aux services de santé sexuelle, reproductive, nutritionnelle et de traitement des urgences sanitaires est amélioré.  **Objectif spécifique (effet attendu) 2 :**  Les terroirs et leurs ressources naturelles sont gérés plus rationnellement et les risques de catastrophes sont mieux prévenus et réduits. |
| **Produits escomptés** | **Produits liés à l’effet direct 1 :**  **Produit 1.1.** : Les services d’appui en matière de santé sexuelle, reproductive et d’urgence sanitaire sont renforcés et l’accès à ces services, y compris pour les personnes déplacées et les réfugiés, est amélioré.  **Produit 1.2. :** Les capacités locales et nationales de prévention, dépistage et de prise en charge de la malnutrition sont renforcées.  **Produits liés à l’effet direct 2 :**  **Produit 2.1.** : Les pratiques agricoles et pastorales durables facilitant l’autonomie alimentaire de qualité sont renforcées.  **Produit 2.2.** : Les capacités locales et étatiques en matière de prévention, réduction et gestion des risques de catastrophes climatiques et sanitaires sont renforcées. |
| **Groupe(s) cible(s)** | * 24 membres équipes cadres de 2 BPS (8 référents provinciaux et 8 points focaux SSR/nutrition) et 4 BDS (8 points focaux SSR/nutrition) * 216 prestataires des soins (de 42 CDS et tous les hôpitaux de districts (4) et communaux (8)) ; * 124 prestataires de soins nutritions et 66 TPS de 62 STA/SST ciblés * 50 groupements d’agents de santé communautaire (GASC soit 800 ASC dont la moitié sont des femmes) * 800 membres de 16 réseaux sociocommunautaires composés de représentants de la communauté dans sa diversité pour la SSR en faveur des jeunes et adolescents (écoles, communauté, églises) * 300 survivants de VSBG bénéficiaires de prise en charge holistique dont la majorité sont des femmes * 170 parents lumières (50% mamans lumières) * 407 leaders administratifs, religieux et communautaires * 202 enseignants dont 50% représentées par les femmes * 4 000 membres de 40 coopératives agricoles * Au moins 48 personnes, membres de 16 centres semenciers * Au moins 324 personnes entrepreneurs de 108 petits et moyens entreprises (AGR) * Au moins 20 personnes de 20 petites unités de transformation d´aliments * 30 vétérinaires collinaire/communaux et agents communautaires pour la santé animale (ACSA) * 20 représentants (au moins 10 sont femmes) du SEP-PMSAN, PNSR et le PRONIANUT * 136 membres de 8 plateformes communales de gestion des risques et 34 membres de 2 plateformes provinciales de gestion de risque et catastrophe * 2 301 membres de 177 comités communautaires de réduction des risques de catastrophes |
| **Bénéficiaires finaux** | Les bénéficiaires finaux sont constitués de la population de la zone d’intervention estimée à 717 770 personnes en général dont 128 481 enfants de moins de 5 ans, 46 062 enfants de 5 ans à 14 ans, 354 578 jeunes et adolescents de 10 à 24 ans ; 170 111 femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) et 35 889 femmes enceintes. |
| **Activités spécifiques par produit et par organisation de mise en œuvre** | |
| * 1. **Les services d’appui en matière de santé sexuelle, reproductive et d’urgence sanitaire sont renforcés**   **(Cordaid)** | 1. Renforcer les capacités des formations sanitaires pour améliorer l’offre des soins obstétricaux d’urgence et la planification familiale 2. Renforcer le système de surveillance et de prévention des décès maternels et périnatals et du système de référence et contre référence 3. Promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes 4. Renforcer l’accès à des services de la prévention et prise en charge holistique des VSBG 5. Renforcer les capacités de prévention et riposte aux urgences sanitaires 6. Appuyer l’intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaires |
| * 1. **Les capacités locales et nationales de prévention, dépistage et de prise en charge de la malnutrition sont renforcées**   **(WW GVC)** | 1. Renforcer les capacités nationales en matière de santé nutritionnelle 2. Renforcer les capacités sur la prévention, la surveillance nutritionnelle et la prise en charge de la malnutrition au niveau communautaire 3. Disponibiliser les activités WASH in NUT et installer les systèmes photovoltaïques autonomes dans les Centres de santé 4. Former le personnel des CDS sur le dépistage et la prise en charge des cas de malnutrition et promotion nutritionnelle 5. Appuyer les activités de dépistage et renforcer le système de référence et contre-référence 6. Redynamiser les FAN et les FARN dans les collines d’intervention 7. Promouvoir les bonnes pratiques pour une alimentation et une hygiène adéquate dans les écoles 8. Mettre en place d’actions de de sensibilisation à grande échelle visant le changement des comportements en matière de nutrition, diversification alimentaire, hygiène et genre |
| * 1. **Les pratiques agricoles, et pastorales durables facilitant l’autonomie alimentaire de qualité sont renforcées**   **(WHH)** | 1. Appuyer 40 coopératives agricoles dans l´amélioration de la qualité et de la quantité de la production 2. Réhabiliter/construire les hangars de stockage de proximité pour les coopératives agricoles pour les cultures identifiées et l´appui au système de warrantage 3. Connecter les coopératives agricoles et les entrepreneurs avec les MFI identifiés 4. Appuyer 16 centres semenciers / de multiplication des semences vivrières et maraichères pour renforcer l´accès aux agriculteurs aux semences de qualité 5. Appuyer 6000 femmes et à la population particulièrement vulnérable en stratégies de survie et de résilience 6. Appuyer la diversification des revenus, l´entrepreneuriat, l´autonomisation financière des ménages et transformation des systèmes alimentaires pour une meilleure nutrition 7. Aménager les bassins versants/terroirs et promouvoir la reforestation par les ménages |
| * 1. **Les capacités locales et étatiques en matière de prévention, réduction et gestion des risques de catastrophes sont renforcées**   **(CRB)** | 1. Mettre en place / redynamiser et renforcer les capacités des comités communautaires des réductions des risques de catastrophes (CCRRC). 2. Conduire les EVCA (évaluation de la vulnérabilité et des capacités) et élaborer les PACRRC (Plan d’Action Communautaire de Réduction des Risques et des Catastrophes). 3. Renforcer l’opérationnalité de la Plateforme provinciale et communale de prévention et gestion des catastrophes 4. Renforcer les capacités des écoles dans la réduction des risques de catastrophes 5. Conduire des actions anticipatoires de réduction des risques de catastrophes. 6. Former les équipes de réponse à tous les niveaux : LDRT, CDRT, BDRT, NDRT 7. Mettre en œuvre des actions d’urgence pour la réponse aux catastrophes 8. Renforcer les Systèmes d’Alertes Précoces (SAP) 9. Renforcer les structures locales de cohabitation pacifique et promouvoir la culture de paix dans la communauté |

**Pour la thématique santé, la liste des formations sanitaires à couvrir est la suivante :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **PROVINCE** | **COMMUNE** | **DISTRICT SANITAIRE** | **NOM DE LA FOSA** |
| CANKUZO | CANKUZO | CANKUZO | CDS CANKUZO |
| CDS MINYARE |
| CDS MUGOZI |
| CDS MUREHE |
| CDS MUSENYI (DE CANKUZO) |
| CDS MUYAGA |
| CDS UBUMWE |
| **HD CANKUZO** |
| CENDAJURU | CDS CENDAJURU |
| CDS GASHIRWE |
| CDS KIGARIKA |
| CDS MISUGI |
| CDS NYAMUGARI |
| CDS TWINKWAVU |
| **HC CENDAJURU** |
| KIGAMBA | CDS GITANGA |
| CDS HUMURE |
| CDS KIGAMBA |
| CDS NYARURAMBI |
| CDS RUJUNGU |
| CDS SHINGE |
| GISAGARA | MURORE | CDS AGAKIZA |
| CDS BUNYERERE |
| CDS CAMAZI |
| CDS GASENYI |
| CDS GITWENGE |
| CDS MURAGO |
| CDS MURORE |
| CDS NYURO |
| CDS RURAMBA |
| CDS RUSIGABANGAZI |
| **HD MURORE** |
| MISHIHSA | CDS GISHUNGO |
| CDS KIBIMBA |
| CDS KIRA |
| CDS MUNZENZE |
| CDS NTUNDA |
| CDS RUSAGAMBA |
| CDS RUTSINDU |
| CDS UMUCO |
| **HC MISHIHA** |
| RUYIGI | GISURU | GISURU | CDS AMAGARA NI IKINDI |
| CDS GISURU |
| CDS KABUYENGE |
| CDS KAVUMWE |
| CDS KINGORO |
| CDS NYABIGOZI |
| CDS NYABITARE |
| CDS RUYAGA |
| CDS YOGERO |
| **HD GISURU** |
| KINYINYA | KINYINYA | CDS KABANGA |
| CDS KINYINYA |
| CDS MAYANZA |
| CDS MUSUMBA |
| **HD KINYINYA** |
| NYABITSINDA | CDS BIHEMBE |
| CDS MAGO |
| CDS MUHWAZI |
| CDS NYABITSINDA |
| CDS NYARUGANDA |
| **HC NYABITSINDA** |

1. **Objectif de l’étude :**

L’objectifde l’évaluation de base est de permettre au Consortium de disposer d’une situation de référence sur un certain nombre d’indicateurs du projet pour les 4 produits du cadre logique (Santé, Nutrition, Sécurité alimentaire et Réduction des risques de catastrophes) ainsi que d’autres informations utiles à la compréhension plus ample du contexte de démarrage du projet.

L'étude de base va se concentrer sur la collecte de données y relatives et leur analyse afin de mesurer le statut et déterminer le point de départ des indicateurs sélectionnés ; ce qui permettra de suivre correctement les performances et les progrès réalisés tout au long et à la fin du projet. Les résultats de l'enquête de base aideront également aux membres du consortium en charge de ce projet à confirmer et/ou adapter les stratégies de mise en œuvre et les cibles finales à atteindre.

1. **Méthodologie et étendue de la mission**

Le consultant devra faire l’examen des documents clés dont les documents de proposition, le cadre logique, et le plan de travail, ainsi que d'autres sources d’informations utiles à fournir par les membres du consortium sur demande. Après cela, il devra exécuter les tâches suivantes et d'autres activités spécifiques pendant le processus d'enquête :

* Produire un rapport de démarrage avec :
  + un plan de travail détaillé et la méthodologie à utiliser ;
  + une description de la manière dont les données seront collectées, y compris le cadre d'échantillonnage, les sources de données, le plan de traitement et d'analyse ainsi que les projets d'outils de collecte de données tels que les questionnaires, les guides d'entretien ; etc. (Le projet des outils de collecte des données et autres informations utiles sur terrain doivent apparaitre dans l’offre technique du consultant) ;
  + Indiquer quelles données seront utilisées pour quel(s) indicateur(s) ;
* Collecter et analyser les données et informations nécessaires ;
* Elaborer et transmettre le rapport de l'enquête de base et les bases de données brutes pour les données collectées.
* Présenter les principaux résultats du rapport de l'enquête de base aux membres du consortium.
* Finaliser le rapport sur la base des commentaires reçus des membres du consortium.

1. **Les indicateurs du projet à évaluer**

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs à mesurer dans le cadre de cette étude de base. Le consultant est censé désagréger les données par zone d’intervention (commune ou province) et par sexe, groupes d'âge et selon qu'il s'agit de personnes déplacées ou de communautés d'accueil lorsque cela est possible et pertinent. Dans la colonne « ***Niveau de référence)***,les valeurs mentionnées pour quelques indicateurs nécessitent une actualisation afin d’avoir la situation réelle au départ.

Le niveau de référence (0) pour d’autres indique que les données à collecter sont directement liées à la présente action qui n’a pas encore commencé et qui sera financée par l´UE. L’étude de base va donc déterminer la situation réelle de départ pour ces indicateurs avant le démarrage de l’action afin de faciliter la détermination des cibles à atteindre à mi-parcours et à la fin de la période de mise en œuvre.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | ***Chaine de résultats*** | ***Indicateurs*** | ***Niveau de référence***  ***(Valeur et année de référence)*** |
| **Effet direct 1** | **L’accès aux services de santé sexuelle, reproductive, nutritionnelle et de traitement des urgences sanitaires est amélioré** | 1. Nombre de femmes, hommes et adolescents en âge de procréer ayant utilisé une méthode de contraception moderne avec le soutien de l’UE   (GERF 2.34) (KEY INDICATOR) (OPSYS Core indicator) | CANKUZO |
| 0 (2024) |
| RUYIGI |
| 0 (2024) |
| * 1. Nombre d’enfants 6-59 mois dépistés et admis pour le traitement de la malnutrition avec l’appui de l’UE | CANKUZO |
| 0 (2024) |
| RUYIGI |
| 0 (2024) |
| **Effet direct 2** | **Les terroirs et leurs ressources naturelles sont gérés plus rationnellement et les risques de catastrophes sont mieux prévenus et réduits** | 1. Nombre de ménages utilisant des mesures d'atténuation/d’adaptation/de préparation promues par le projet (aménagement des bassins versants, mesures de prévention antiérosive et de gestion durable et résiliente des terres par les ménages) | CANKUZO |
| ND |
| RUYIGI |
| ND |
| 1. Nombre de mois d’approvisionnement alimentaire adéquat des ménages ciblés au cours des 12 derniers mois (MAHFP : [Months of Adequate Household Food Provisioning](https://irw.indikit.net/indicator/4000-months-of-adequate-household-food-provisioning-mahfp)) | CANKUZO |
| 5/12 (2024) |
| RUYIGI |
| 5/12 (2024) |
| **Produit 1 lié à l’effet direct 1** | * 1. **Les services d’appui en matière de santé sexuelle, reproductive et d’urgence sanitaire sont renforcés** | * + 1. Nombre de formations sanitaires (Centres de santé, hôpitaux) dont les capacités en SSR ont été renforcés | CANKUZO |
|  |
| RUYIGI |
|  |
| * + 1. Nombre de structures dont les capacités de prévention, surveillance épidémiologique et riposte aux urgences sanitaires ont été renforcées | CANKUZO |
|  |
| RUYIGI |
|  |
| **Produit 2 lié à l’effet direct 1** | * 1. **Les capacités locales et nationales de prévention, dépistage et de prise en charge de la malnutrition sont renforcées** | * + 1. Nombre de structures éducatives et de santé communautaires renforcées et fonctionnelles | CANKUZO |
|  |
| RUYIGI |
|  |
| * + 1. Nombre de relais communautaires (agents de santé communautaires ; maman et papa lumières) formés et équipés | CANKUZO |
|  |
| RUYIGI |
|  |
| **Produit 1 lié à l’effet direct 2** | * 1. **Les pratiques agricoles, et pastorales durables facilitant l’autonomie alimentaire de qualité sont renforcées** | 1. Zones d’écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l’UE (superficies exploitées en ha) – CREM 2.2 \*\* | CANKUZO |
| ND |
| RUYIGI |
| ND |
| 1. Nombre de ménages ciblés ayant augmenté la production des principales cultures grâce aux actions de projet | CANKUZO |
| ND |
| RUYIGI |
| ND |
| 1. Nombre de ménages membres de coopératives ciblés adoptant au moins quatre techniques agricoles améliorées sur sept de référence (semences de qualité améliorés, association et/ou rotation des cultures, conservation de la biodiversité et/ou renforcement de service écosystémique, utilisation des cultures tolérantes a la sécheresse, amélioration de la gestion poste-récolte, semis en ligne, fertilisation etc.) | CANKUZO |
| ND |
| RUYIGI |
| ND |
| **Produit 2 lié à l’effet direct 2** | * 1. **Les capacités locales et étatiques en matière de prévention, réduction et gestion des risques de catastrophes sont renforcées** | * + 1. Nombre de collines ciblées ayant des stratégies en matière de changement climatique et/ou de réduction des risques de catastrophes (plan d’action communautaire de RRC) a) développées et b) mises en œuvre sur base des résultats EVCA) avec le soutien de UE | CANKUZO |
| ND |
| RUYIGI |
| ND |

1. **Livrables attendus :**

* Rapport de démarrage avec les outils de collecte de données et les base de données brutes ;
* Cadre de résultats du projet rempli avec les données de Baseline pour les indicateurs évalués ;
* Rapport final de l’évaluation (version 1) ;
* Présentation des résultats résumés sous forme de document power point (à présenter à tous les membres du consortium) ;
* Rapport final de l’évaluation (version finale intégrant les commentaires de toutes les parties intéressées).

1. **Qualification et profil du consultant ou cabinet de consultants**

* Avoir au moins le niveau master en sciences sociales avec une bonne connaissance et expérience des méthodes de collecte des données quantitatives et qualitatives ;
* Individus ou cabinet conseil avec une expérience avérée (minimum 5 références) dans la réalisation d’enquêtes (étude de base, évaluation finale, etc.) en général et particulièrement dans le domaine de la Santé, Nutrition, Sécurité alimentaire et réduction des risques de catastrophes ;
* Personne physique ou morale légalement reconnu et en ordre avec l’organisation fiscale ;
* Le consultant principal devrait avoir une expertise dans le renforcement de capacités en évaluation (pour les enquêteurs à aligner) ;
* Bonne capacité de rédaction des rapports et d’expression en français ; la connaissance de la langue locale (Kirundi) étant indispensable.
* Avoir des connaissances avérées en informatique (bureautique et traitement des données : Word, Excel, Power Point, SPSS, EPI Info, etc.) et en outils digitaux de collecte des données (Kobocollect, Commcare, etc.) ;

1. **Méthodologie de collecte et analyse des données**

La méthodologie à utiliser devra être consultative et participative. Toutes les communications et rapports devront être faites en français. Les activités du consultant pourront inclure celles mentionnées ci-dessous. Le Consultant pourra proposer une méthodologie dans son rapport de démarrage :

* Se familiariser avec le projet à travers la documentation du projet et des entretiens avec l’équipe projet sur les 4 thématiques ;
* Analyse documentaire plus poussée des documents du projet afin de décrire la méthodologie et les outils d’évaluation ;
* Discussion avec le commanditaire sur le rapport de démarrage incluant la méthodologie et les outils d’évaluation ;
* Collecte des données quantitatives et qualitatives. La digitalisation doit être utilisée dans la collecte des données.

1. **Présentation des résultats de l’évaluation**

* **Le rapport de démarrage devra inclure :**
* Les données principales de l’évaluation (titre du projet, données sur le projet, commanditaire, contractant, etc.) ;
* La méthodologie détaillée basée sur les Tdr’s de l’évaluation et les premières réunions/revues des documents ;
* Une méthodologie simple et claire d’échantillonnage ;
* Un chronogramme détaillé de chaque étape et des personnes responsables ;
* Liste des parties prenantes à interviewer ;
* Un retour d'information sur la faisabilité du cahier des charges proposées, et des suggestions de modifications du cahier des charges si nécessaires.
* **Le rapport provisoire** devra avoir la même structure que le rapport final :
* **Le rapport final,** comprenant au minimum les parties suivantes, par thématique :

1. **Synthèse/résumé des principales observations et analyses,** comprenant le contexte, la méthodologie, les principales conclusions par rapport aux critères/questions d'évaluation ;
2. **Méthodologie** utilisée ;
3. **Résultats** de l’évaluation ; tableau avec les indicateurs de base du projet et les résultats cibles finales ;
4. **Analyses sur base des observations et résultats.** S'assurer que l'analyse est toujours étayée par des données pertinentes, avec référence à la source des données ;
5. **Recommandations** et les leçons apprises. Toute recommandation devra établir un lien clair avec les analyses de l’évaluation ;
6. **Conclusions** tirées par le Consultant et selon la chronologie des critères d’évaluation. Les conclusions devront indiquer sur quels numéros de paragraphe (dans les constats et analyses) elles sont fondées.
7. **Annexes** : un fichier électronique contenant (une version propre) des données qualitatives et quantitatives collectées et examinées, les outils de collecte de données, les listes des personnes interrogées et les documents de référence sont également annexés.

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Formulaire de renseignements sur le soumissionnaire**

Date : ---------------

Avis d’appel d’offres No : ---------------------------------------------------------------------------------

Raison sociale du soumissionnaire : -----------------------------------------------------------------------------------

Nationalité : -----------------------------------------------------------------------------

Adresse officielle (quartier, avenue, no, Tel, e-mail) : -------------------------------------------------------------

Renseignements sur le représentant dûment habilité du soumissionnaire :

Nom : --------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adresse : ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Téléphone : -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adresse électronique : -----------------------------------------------------------------------------------------------------

Signature + cachet

**Annexe 2. DÉCLARATION POUR LES CANDIDATS ET SOUMISSIONNAIRES**

Je/nous déclarons par la présente que [nom complet du candidat, soumissionnaire], établi à [ville et pays d’établissement] accepte de participer à la préparation de [la procédure d'appel d'offres/de passation de marché ouverte] susmentionnée dans le respect des principes et des déclarations faites ci-dessous et est pleinement conscient que tout manquement à ces derniers pourrait entraîner son exclusion de [la procédure d'appel d'offres/de passation de marché] et le rejet de son [offre/soumission].

**NORMES ENVIRONNEMENTALES**

Les fournisseurs doivent au minimum se conformer à toutes les exigences légales et autres exigences réglementaires relatives aux impacts environnementaux de leur activité et doivent viser à répondre au moins aux points suivants :

**Consommation d'énergie**

Tous les processus de production et de livraison, y compris l’utilisation du chauffage, de la ventilation, de l’éclairage, des systèmes informatiques et du transport, sont basés sur la nécessité de maximiser l’utilisation efficace de l’énergie et de minimiser les émissions nocives.

**Gestion des déchets**

Les déchets sont réduits au minimum et les articles sont recyclés chaque fois que cela est possible. Des contrôles efficaces des déchets concernant la pollution du sol, de l'air et de l'eau sont adoptés. Dans le cas de matières dangereuses, des plans d'intervention d'urgence sont en place.

**Emballage et papier**

L’utilisation excessive et inutile de matériaux est évitée et des matériaux recyclés sont utilisés chaque fois que cela est approprié.

Dans la mesure du possible, le travail effectué doit s’appuyer sur une relation de travail reconnue, établie par la législation et la pratique nationales.

**Conservation**

Les processus et activités sont surveillés et modifiés si nécessaire pour garantir la conservation des ressources rares, notamment l’eau, la flore et la faune et les terres productives dans certaines situations.

**NORMES DE TRANSPORT ET DE FRET**

Les services de transport doivent être fournis par une entreprise qui adhère aux normes de sécurité et d’emploi les plus strictes et qui s’engage à respecter les droits de l’homme et le droit international humanitaire. Il est préférable que l’entreprise puisse démontrer qu’elle a mis en place une politique éthique efficace, en particulier si elle est un courtier ou un transitaire, afin de garantir le respect des normes. Si le fournisseur des marchandises organise le transport, il doit s’assurer que les services de transport respectent également ces normes3 .

Lorsque le transport aérien est nécessaire, la préférence sera accordée aux prestataires qui ne figurent pas sur la liste des interdictions de sécurité de l'UE4 et dont les aéronefs sont immatriculés dans des pays qui répondent aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale5.

Le fournisseur ne doit pas recourir aux services d’un prestataire de transport connu pour transporter également des marchandises illicites ou illégales telles que des stupéfiants ou pour transporter des armes, des munitions ou d’autres matières sensibles aux conflits vers ou depuis des territoires soumis à un embargo de l’ONU ou de l’UE.

Le fournisseur ne doit pas s’engager dans la vente ou le transport d’armes ou de fournitures sensibles aux conflits à des gouvernements qui violent systématiquement les droits de l’homme de leurs citoyens ; ou dans des pays où sévit un conflit armé interne ou des tensions majeures ; ou encore dans des pays où la vente d’armes pourrait mettre en péril la paix et la sécurité régionales.

**CONFIDENTIALITÉ**

Le candidat/soumissionnaire s'engage à garder confidentielles toutes les informations ou documents qui lui sont divulgués, découverts par lui ou préparés par lui dans le cadre ou à la suite de sa participation à la procédure de passation de marché susmentionnée, et s'engage à ce qu'ils soient utilisés uniquement aux fins de cette procédure.

**ÉLIGIBILITÉ AUX RÈGLES FINANCIÈRES DE L’UE6**

Je/nous déclarons en outre par la présente que [nom complet du candidat, du soumissionnaire]

1. n'est soumise à aucun conflit d'intérêts dans la procédure de passation de marché en cours pour ce contrat [insérer les détails du contrat et de la procédure de passation de marché concernés] avec d'autres engagements ou contrats récemment conclus ou à conclure, soit individuellement, soit par l'intermédiaire de tout consortium auquel elle pourrait appartenir, soit par l'intermédiaire de toute filiale ou société liée ;

b) elle n'est pas en état de faillite, de liquidation ou de règlement judiciaire, n'a pas conclu de concordat préventif, n'a pas suspendu ses activités et ne fait pas l'objet d'une procédure de ce type. Elle ne se trouve pas non plus dans une situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

(c) n’a jamais fait l’objet d’une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour un quelconque délit affectant sa moralité professionnelle ;

(d) n’a jamais été reconnu coupable d’une faute professionnelle grave ;

(e) n’a jamais manqué à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement des impôts conformément aux dispositions légales applicables ;

(f) n'a jamais fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale, y compris des activités coercitives ou collusoires, portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne;

(g) n’est actuellement soumis à aucune sanction administrative imposée par un donateur financé par l’UE pour (i) avoir été reconnu coupable de fausse déclaration en fournissant les informations requises comme condition de participation à une procédure de passation de marché ou pour ne pas avoir fourni ces informations ; ou (ii) avoir été déclaré en violation

grave de ses obligations au titre de tout contrat couvert par le budget de l’UE.7

Signé le …………………..…….(jj/mm/aa), à ……………………………………………..……(lieu, pays)

Nom: ………………………………………………………………………………….…...………….

Signature: ………………………………………………………………………………………………